

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2024 - 14046 - 2008 B 00633 - 503 415 796 - 35 TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE

14046

SARL 35 TRANSPORTS

COMPTES ANNUELS

Bilan

DÉPÔT DU

24 JUL. 2024

Copie certifiée conforme à l'original,
la gérance

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	10 840	10 840		242
Fonds commercial (1)	5 500		5 500	5 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	114 799	33 412	81 387	91 228
Constructions	62 329	59 093	3 236	8 129
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 391	6 925	2 466	
Autres immobilisations corporelles	769 497	444 092	325 404	339 508
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	49 688		49 688	49 688
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 242		3 242	3 242
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 025 286	554 362	470 923	497 537
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	851 674		851 674	866 982
Autres créances	131 748		131 748	110 588
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	758 159		758 159	764 778
Charges constatées d'avance (3)	3 843		3 843	20 844
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 745 424		1 745 424	1 763 191
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

Capital	24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 400	2 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	921 794	863 860
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	248 732	257 934
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 196 926	1 148 194
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	302 468	312 622
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 498	254 855
Dettes fiscales et sociales	505 455	528 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		7 820
Produits constatés d'avance		8 344
TOTAL DETTES	1 019 421	1 112 535
Ecarts de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)	198 314	228 843
(1) Dont à moins d'un an (a)	821 107	883 692
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	2017	2016	2015	2014
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 595 004	5 116 802	478 202	9,35
Chiffre d'affaires net	5 595 004	5 116 802	478 202	9,35
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	22 637	42 706	-20 070	-46,99
Autres produits	2 910	7 637	-4 727	-61,90
Total produits d'exploitation	5 620 551	5 167 146	453 405	8,77
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	3 032 373	2 771 066	261 307	9,43
Impôts, taxes et vers. assim.	45 587	61 522	-15 935	-25,90
Salaires et Traitements	1 908 056	1 668 587	239 469	14,35
Charges sociales	316 079	324 925	-8 845	-2,72
Amortissements et provisions	119 891	81 830	38 060	46,51
Autres charges	5	1 312	-1 307	-99,64
Total charges d'exploitation	5 421 991	4 909 243	512 748	10,44
Opérations en commun				
Produits financiers	17 883	11 217	6 666	59,43
Charges financières	5 693	1 247	4 446	356,60
Produits exceptionnels	207 777	137 763	70 015	50,82
Charges exceptionnelles	98 988	68 203	30 784	45,14
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	70 807	79 498	-8 691	-10,93

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 35 TRANSPORTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 216 347 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 248 732 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 500			5 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 100		4 260	10 840
Immobilisations incorporelles	20 600		4 260	16 340
- Terrains	114 799			114 799
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	62 329			62 329
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 696	2 695		9 391
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 339		1 339
- Matériel de transport	650 611	94 780	22 830	722 561
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 940	8 956	5 299	45 596
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	876 374	107 770	28 128	956 016
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	49 688			49 688
- Prêts et autres immobilisations financières	3 242			3 242
Immobilisations financières	52 930			52 930

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		107 770		107 770
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	4 260	28 128		32 388
Scissions				
Mises hors service				

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 859	242	4 260	10 840
Immobilisations incorporelles	14 859	242	4 260	10 840
- Terrains	23 570	9 841		33 412
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	54 200	4 893		59 093
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 696	229		6 925
- Installations générales, agencements aménagements divers		46		46
- Matériel de transport	318 456	98 376	8 336	408 496
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 586	6 264	5 299	35 551
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	437 508	119 649	13 635	543 522

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 990 506 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 242		3 242
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	851 674	851 674	
Autres	131 748	131 748	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 843	3 843	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

FRS - AVOIR A RECEVOIR	9 347
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	72 119
DEB ET CRED DIVERS PRODUITS A	10 045

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 000 euros décomposé en 2 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 019 421 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	302 468	104 155	191 279	7 035
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 498	211 498		
Dettes fiscales et sociales	505 455	505 455		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	87 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	97 653			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

FRS - FACTURES NON PARVENUES	56 153
PERSONNEL - CONGES A PAYER	108 409
ORG.SOC. CONGES A PAYER	25 485
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	952

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 843		

Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Transferts de charges d'exploitation et financières**

Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	2 900	
	2 900	

35 TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 24.000 euros

Siège social : ZA Château Gaillard
35470 BAIN-DE-BRETAGNE

503 415 796 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associée unique en date du 19 juin 2024

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 248.732,46 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 248.732,46 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 48.732,46 euros
- A titre de dividende, la somme brute de : 200.000,00 euros

TOTAL : 248.732,46 euros

Soit un dividende net à verser de 200.000,00 euros, en l'absence de prélèvements sociaux à reverser.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Dividende brut total	200.000 €	/	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	200.000 €	/	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

Pour extrait
certifié conforme

La Gérance

*Copie certifiée conforme à l'original,
la gérance*

